La constitution

Une voix: Quelle est votre position?

M. La Salle: Ma position, monsieur l'Orateur, si on ne la connaît pas encore, elle est favorable à un principe, celui de la défense de l'autonomie des provinces. Ma position est claire, je veux garder ma province à l'intérieur d'une fédération canadienne respectueuse des aspirations de ma province et des aspirations provinciales en général, respectueuse de la reconnaissance des identités régionales, inspirée, et je ne me gêne pas de le dire moi, du rapport Pepin-Robarts. Je trouve dans ce rapport d'excellentes recommandations qui pourraient réaliser cette harmonie nationale que nous recherchons actuellement. Mais ce n'est pas avec les gestes unilatéraux que vous posez, et ce n'est pas non plus avec des intentions comme celles du gouvernement du Québec qu'on va le réaliser, mais c'est en fonction d'un respect des juridictions provinciales, c'est en fonction d'une plus grande participation des provinces aux grandes décisions nationales, c'est en fonction du fait d'amener ces provinces à bâtir ce pays, mais ensemble, pas de façon divisée comme c'est le cas actuellement.

Je termine, monsieur l'Orateur. Ce message, je voulais le livrer comme Québécois, et j'espère que d'autres s'élèveront contre une mesure inacceptable. Il y en a un chez vous qui l'a fait jusqu'à présent. Ces députés étaient prêts à mettre leur siège en jeu pour le référendum, eh bien, qu'ils mettent leur siège en jeu et c'est là que vous assurerez votre siège. Les Québécois attendent après vous. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas sans émotion que je fais mes adieux à mes collègues du parti progressiste conservateur. Je salue également mes collègues du parti ministériel et du parti néo-démocrate, ainsi que tout le personnel de soutien de la Chambre.

Durant 13 années consécutives, monsieur le président, mes électeurs de la circonscription fédérale de Joliette m'ont renouvelé leur confiance.

Une voix: Pas pour longtemps!

M. La Salle: Je tiens à les remercier du fond du cœur de cette preuve d'amitié et du témoignage émouvant de fidélité qu'ils ont éprouvé à mon égard. Je tiens à leur dire que je ne les quitte pas. Au contraire, je me rapproche d'eux pour continuer à défendre leurs intérêts, d'une manière différente, bien sûr, mais toujours avec la même fidélité, la même sincérité et la même fougue également. J'estime qu'il s'agit pour moi d'un nouveau défi, monsieur le président, en acceptant de diriger les destinées d'un parti au Québec, et ce défi n'est pas incompatible avec les actions que j'ai posées sur la scène politique fédérale depuis plus de 12 ans. A mon sens, il en constitue le prolongement normal compte tenu de l'évolution politique du Québec depuis quelques années.

Je tiens également à remercier le chef de l'opposition officielle (M. Clark) de sa confiance et de son encouragement depuis qu'il occupe le poste de chef du parti progressiste conservateur. Cet homme s'est distingué aux yeux de plusieurs Québécois et de plusieurs Canadiens comme étant un ardent défenseur des droits des provinces et d'un renouvellement du fédéralisme canadien respectueux de nos traditions constitu-

tionnelles et de la réalité canadienne telle qu'elle est vécue aujourd'hui dans les diverses régions de ce vaste pays. Il demeurera pour moi, en tout cas, monsieur le président, un homme politique qui mérite le respect et l'admiration.

Monsieur le président, en 20 secondes, je réitère mon invitation faite à mes collègues du Québec vis-à-vis d'une réflexion qui s'impose pour servir véritablement leur pays et leur province. J'ai senti ce soir, comme depuis 13 ans, une certaine arrogance que je connais bien, et je leur pardonne avant de partir, monsieur le président, je leur pardonne, monsieur le président! Mais c'est ce qui fait peut-être qu'on a moins de peine à quitter certaines personnes. J'ai tenté de les inviter à cela durant ces années en tout cas, avec des collègues qui ont saisi l'importance d'une véritable réforme constitutionnelle et qui ont compris également l'importance du respect des provinces et de la réalité canadienne aujourd'hui.

J'ose espérer, monsieur le président, qu'une majorité de cette Chambre réussira à renverser cette intention diabolique actuellement qui ne peut que faire se déchirer ce pays. Je me permets de croire qu'on va revenir à de meilleures intentions, et je souhaite que le gouvernement britannique saisira également le respect que nous voulons pour nos provinces et que la proposition par ce gouvernement n'ira pas loin. Je pense que ce sera le geste le plus positif que nous pourrions réaliser en faveur des Canadiens de toutes les langues, de toutes les catégories et le plus grand respect pour nos provinces et permettra au Québec de retrouver une place à l'intérieur de cette fédération respectueuse où les Québécois se sentiront plus à l'aise et fort heureux.

Une voix: Comme le disait le député de Simcoe-Sud (M. Stewart), une seule langue. Vous direz cela aux Québécois!

Mme Bégin: J'invoque le règlement, monsieur le président.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): L'honorable ministre de la Santé nationale et du bien-être social invoque le Règlement.

Mme Bégin: Monsieur le président, me permettez-vous, comme Québécoise, comme canadienne, comme beaucoup dans cette salle de ce côté-ci de la Chambre et peut-être pour les gens qui sont dans les tribunes et qui nous voient quelquefois nous enguirlander en se demandant si nous nous détestons aussi fort que nous parlons, de dire quand même que ce soir on a entendu le dernier discours de l'honorable député de Joliette (M. La Salle), qui nous quitte. Puisque, après tout, dans ce travail ingrat qui est celui des députés des deux côtés de la Chambre, quoi que nous pensions, les mots dépassent parfois la pensée, une chose est certaine, on ne peut pas attribuer aux autres des justifications à leurs actes sinon penser qu'ils ont été élus, qu'ils sont venus ici pour donner le meilleur d'eux-mêmes pour les nombreuses gens qui les ont élus. Je voudrais demander à tous mes collègues de se joindre à moi pour souhaiter, non pas politiquement parce que c'est trop me demander, mais dans sa vie privée des bons vœux à l'honorable député de Joliette.